



## FONTOY

### FRANCE MOSELLE

## 43<sup>ème</sup> Marche Populaire Internationale



## DIMANCHE 17 mai 2026

### Parcours de 5 et 10 km

Membre de la FFSP n° F1217

Visa FFSP n° 2026 57 073 Z

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

 [facebook.com/ivv.france](https://facebook.com/ivv.france)



### Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel  
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par  
arrêté N°012156 du 2 août 2001

# INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** Gymnase du Collège Marie Curie – rue de Verdun  
57650 FONTOY
- Horaires :** Départ de 8 h 00 à 13 h 00  
Arrivée limitée à 15 heures.
- Parcours :** 5 et 10 km, sans difficultés particulières à travers champs et forêts  
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre **une cotisation de participation sans souvenirs de 3 € ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (parents et enfants gratuits jusqu'à 16 ans)**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** **Avant le 16 mai 2026 pour les groupes. Sur place pour les individuels**
- Inscriptions :** BALSAMO Dominique  
7, clos Le Marronnier  
57650 FONTOY  
Téléphone: 06.15.15.20.88  
Courriel : balsamo.d@wanadoo.fr
- Récompenses :** Aux clubs FFSP les plus nombreux  
A l'association locale la plus nombreuse
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de MAIF.  
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Boissons et petites collations offertes à tous les contrôles. Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.  
Les déchets seront jetés dans les poubelles prévues à cet effet. Il convient de respecter la forêt et le Code de la Route.
- Secourisme :** **Premiers secours** mis en place par l'association dès le départ  
**Urgence : 112**

*La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal*

**Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu sportif ?**

**Signalez-le en écrivant à :**

**[Signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:Signal-sports@sports.gouv.fr)**

**Sind Sie Opfer oder Zeuge von Gewalt im Sportbereich ?**

**Melden Sie dies schriftlich an :**

**[Signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:Signal-sports@sports.gouv.fr)**